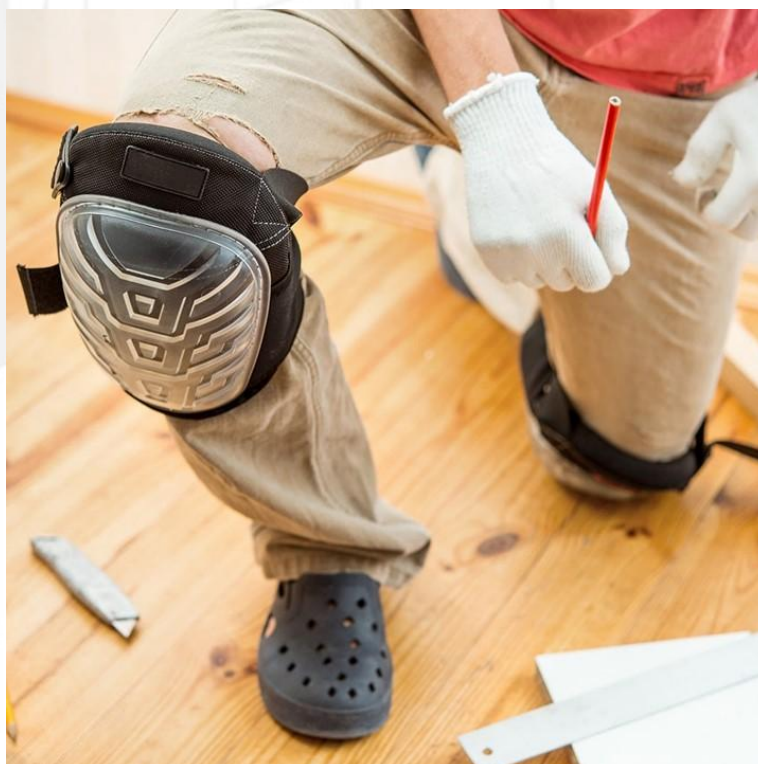


PROTECTION DES GENOUX



EN 14404



Protection des genoux

La norme **EN 14404** spécifie les exigences relatives aux **protections des genoux** pour toutes les activités professionnelles qui nécessitent de travailler à genoux.

Type 1 : Protections des genoux qui sont indépendantes de tout vêtement et sont fixées autour de la jambe

Type 2 : Mousse plastique à insérer dans des poches sur des jambes de pantalon

Type 3 : Équipements qui ne sont pas fixés au corps mais mis en place lors du déplacement de l'utilisateur, ils peuvent être prévu pour chaque genou ou pour les 2 genoux ensemble.

Type 4 : Accessoires ayant des fonctions supplémentaires, tel qu'un cadre aidant à se relever ou à s'agenouiller.

Niveau 0 : Sols plats – pas de résistance à la pénétration exigée

Niveau 1 : Sols plats – résistance à la pénétration exigée d'au moins 100N

Niveau 2 : Conditions difficiles, résistance à la pénétration exigée d'au moins 250N